

Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans

Dossier : 6211-06-165

Compte rendu de la période d'information publique du 5 octobre au 4 novembre 2021

La période d'information publique concernant le *Projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans* a pris fin le 4 novembre 2021. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 septembre 2021 et conformément aux dispositions du paragraphe 3^o du premier alinéa de l'article 42 de la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* (LQ 2020, c 27) et à l'article 10 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique le 5 octobre 2021.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports (MTQ) envisage la construction d'un nouveau pont pour relier l'île d'Orléans à la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le pont actuel, mis en service en 1935, arrive à la fin de sa vie utile et ne répond plus aux normes actuelles (voies étroites, accotements inexistant, limites de charge, etc.) occasionnant des problématiques de fluidité de la circulation, d'accessibilité pour tous les usagers, de sécurité et d'entretien hivernal. En moyenne, près de 12 000 véhicules l'empruntent chaque jour et ce nombre augmente à 15 000 l'été.

Le gouvernement du Québec a décidé, en 2015, de construire un nouveau pont à haubans d'une longueur approximative de 2,1 km, à environ 120 m à l'ouest du pont actuel. Ce nouveau pont comprendrait une voie de circulation par direction avec une chaussée routière d'une largeur totale de 12 m, incluant les accotements, ainsi que deux pistes polyvalentes de 3 m de largeur de chaque côté des voies de circulation. Des voies plus larges et la présence d'accotements faciliteraient la circulation. Le projet prévoit aussi, à l'île d'Orléans, le raccordement du pont à la route 368 ainsi que, à Québec, la reconstruction d'un échangeur entre l'autoroute Dufferin-Montmorency, le boulevard Sainte-Anne et le pont.

Après la mise en service du nouveau pont, l'actuel pont serait démantelé, notamment en raison des importants investissements financiers qu'occasionneraient sa remise en état, son entretien et son changement de vocation. Étant donné la valeur patrimoniale du pont actuel, le MTQ posera des gestes afin d'en conserver des traces.

Le coût du projet est actuellement évalué à plus de 100 M\$ et sera précisé ultérieurement. Les travaux préparatoires débuteront en 2022 et le MTQ envisage une mise en service du nouveau pont à la fin de 2027.

Ce projet bénéficie des mesures d'accélération prévues à la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (2020, c.27) qui a été sanctionnée le 11 décembre 2020. Celle-ci prévoit l'application d'une procédure accélérée d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PAEEIE) pour les projets visés.

Les enjeux identifiés par l'initiateur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, l'un des enjeux du projet serait le maintien de la qualité de vie des résidents et des usagers du territoire environnant, notamment en raison du bruit et des vibrations liés au camionnage et à la machinerie lourde. La circulation terrestre et fluviale risque également d'être perturbée par les travaux. L'initiateur prévoit entre autres mettre en place un comité de suivi pour la gestion des plaintes, organiser un système de navettes pour les travailleurs et les encourager à faire du

covoiturage, utiliser une signalisation adéquate, développer un plan de maintien de la circulation, communiquer directement avec les intervenants du milieu des activités nautiques et des croisières, etc.

La protection du paysage est un autre enjeu identifié par l'initiateur, l'île d'Orléans étant un site exceptionnel, bordé par des lieux reconnus pour leurs qualités paysagères. Comme mesures d'atténuation, il propose notamment d'intégrer les nouvelles structures en harmonie avec le milieu récepteur et de limiter l'emprise des travaux au minimum afin de conserver l'intégrité des paysages.

Selon l'étude d'impact, la préservation de la faune et des habitats aquatiques (frayères, herbiers aquatiques, espèces aquatiques à statut particulier) sont d'autres enjeux à considérer puisque ceux-ci risquent d'être perturbés par le projet. Les principales mesures d'atténuation proposées sont la réalisation d'un suivi des effets hydrosédimentaires et la remise en état des habitats touchés à la fin des travaux.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information et de messages reçus par courrier électronique. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet :

- La justification d'un pont à haubans plutôt qu'un pont-jetée ou tout autre type de pont avec un tablier horizontal;
- les modifications apportées à l'entrée du pont sur le boulevard Sainte-Anne;
- la construction du nouvel échangeur sur l'autoroute Dufferin-Montmorency;
- les critères de décision pour la mise en place des feux de circulation sur la rive nord entraînant le retrait de la bretelle d'accès à l'autoroute Dufferin-Montmorency;
- l'analyse à l'appui de l'efficacité de la nouvelle bretelle et du nouveau feu de circulation en comparaison avec la bretelle déjà en place relativement à la fluidité de la circulation;
- le délai de construction du feu de circulation de la nouvelle bretelle sur la rive nord;
- l'accès au nouveau pont pour les citoyens de l'île d'Orléans et les répercussions à l'entrée de l'Île;
- la possibilité de construire le pont à l'emplacement de l'autoroute de la Capitale, vers l'autoroute Dufferin-Montmorency en direction est;
- la possibilité d'avoir trois voies, comme pour le pont de Québec;
- les inquiétudes entourant l'accès à la voie d'urgence en cas de trafic;
- les incidences de l'achalandage accru en raison de l'engouement pour le nouveau pont;

- la raison pour laquelle on construit une nouvelle voie alors qu'il en existe déjà une afin de conserver les terres agricoles et de limiter l'empiètement sur les milieux humides;
- l'élargissement demandé de la côte une fois sur l'Île (route 368) pour la sécurité des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes);
- l'absence d'accotement pour les urgences;
- la présence des deux feux de circulation sur la rive nord : répercussions sur la qualité de vie des citoyens;
- la synchronisation du feu de circulation à l'entrée de l'île d'Orléans;
- l'horizon temporel utilisé pour les projections routières;
- le type de mobilier urbain sur le pont et aux abords de celui-ci;
- le système d'éclairage (comparaison avec celui du pont Jacques-Cartier à Montréal, dynamique et coloré);
- le choix d'intégrer quatre belvédères sur le pont;
- l'échéancier des travaux;
- la durée de vie de la nouvelle chaussée et les caractéristiques du béton haute densité;
- la durée de vie du nouveau pont;
- le transport des matériaux (choix des carrières puisqu'il n'y en a pas sur l'île d'Orléans) et la distance parcourue);
- les critères à respecter pour désigner le projet carboneutre;
- la certification environnementale pour les infrastructures urbaines « Envision » pour le nouveau pont;
- les mesures envisagées pour éviter la fermeture du pont en raison des intempéries;
- la présence d'un système de traitement et de récupération des eaux afin d'éviter le déversement d'eau salée dans le fleuve causé par l'utilisation des sels de déglacage sur le pont;
- la surveillance environnementale du chantier;
- les études géotechniques pour caractériser les sols.

Les pistes polyvalentes :

- les répercussions d'un plus grand nombre de cyclistes avec le nouvel aménagement prévu à cette fin (crainte de conflit d'usages avec les automobiles);
- la possibilité de prévoir une voie cyclable et une voie réservée aux piétons sur le pont, sur la rive nord et sur la route 368 (sur l'île d'Orléans);
- l'entretien ou non des pistes polyvalentes durant l'hiver.

Le pont actuel :

- les signes de vieillissement du pont actuel;
- la sécurité du pont actuel et les travaux de maintien jusqu'à la mise en fonction du nouveau pont;
- les entraves prévues sur le pont pendant la construction du nouveau;
- les effets d'un éventuel séisme sur la structure du pont;
- le délai prévu pour la déconstruction du pont;

- la raison pour laquelle le pont actuel sera démoli malgré les investissements pour en assurer le maintien;
- la comparaison entre le coût d'entretien minimal du pont actuel et le coût de sa démolition;
- la possibilité de conserver le pont actuel qui pourrait cohabiter avec le nouveau, mais chacun avec des vocations spécifiques;
- la mise en valeur du pont actuel : éclairage approprié, points d'observation sur Québec, la chute Montmorency et le cap Tourmente, piste cyclable adaptée et passage sécuritaire pour les motoneiges l'hiver;
- les répercussions environnementales qu'entraîne la démolition du pont.

Les autres préoccupations :

- la cartographie des milieux humides et hydriques touchés, et les types de compensations prévus pour la perte de celles-ci;
- la prise en compte des périodes d'achalandage touristique pendant les travaux pour éviter toute interruption de la circulation;
- la prise en compte, dans l'échéancier des travaux, de la tenue possible d'une consultation ciblée ou d'une médiation;
- l'explication du délai de 6 ans pour la construction du pont;
- le manque de soutien visuel lors de la présentation du projet (cartes des bretelles d'accès, croquis de la route 368) pour bien visualiser les aménagements prévus;
- les mesures prises pendant les travaux pour éviter tout arrêt en raison de problèmes environnementaux ou autres;
- les consultations auprès des autorités fédérales;
- les entraves à la navigabilité;
- le choix des entrepreneurs pour la mise en œuvre du projet : entreprises québécoises ou internationales;
- les mesures d'atténuation prévues pour certaines espèces d'oiseaux, dont l'hirondelle (période de nidification à protéger).

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Trois centres de consultation ont été ouverts pour la durée de la période d'information publique : à la bibliothèque Oscar-Ferland qui dessert la population de l'Île d'Orléans, ainsi que les bibliothèques Etienne-Parent et Fernand-Dumont du côté de Québec. Cette dernière s'est ajoutée pendant la période d'information, à la suite d'une demande citoyenne.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien
2 octobre 2021	<i>Le Soleil</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
5 octobre 2021 Annonce du début du mandat et de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques des régions de Québec	1148	Site Web du BAPE et Cision
13 octobre 2021 Séance de breffage médias	Médias écrits et électroniques des régions de Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
18 octobre 2021 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques des régions de Québec	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE et Cision

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
<p>5 octobre 2021 Annonce de la période d'information publique et de la séance publique d'information</p>	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 1,6%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 47 571 (Sponsorisé) • Engagements : 778 <p><i>LinkedIn</i> – Taux d'engagement : 6,0%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 318 • Engagements : 19 <p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 2,9%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 309 • Engagements : 9
<p>12 octobre 2021 Invitation au breffage médias</p>	<p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 2,2%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 272 • Engagement : 6
<p>13 octobre 2021 Breffage médias</p>	<p><i>Facebook</i>- Taux d'engagement : 18,2%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 658 • Engagement : 120 <p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 3,1%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 228 • Engagement : 7
<p>14 octobre 2021 Invitation à la séance publique d'information à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans</p>	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 7,5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 66 919 (sponsorisé) • Engagement : 501 <p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 5,1%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 296 • Engagement : 15 <p><i>LinkedIn</i> – Taux d'engagement : 3,1%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 420 • Engagement : 13
<p>18 octobre 2021 Rappel concernant la séance publique d'information à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans</p>	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 9,3%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 538 (Non-sponsorisé) • Engagement : 50 <p><i>Twitter</i> - Taux d'engagement : 3,5%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 259 • Engagement : 9 <p><i>LinkedIn</i> – Taux d'engagement : 3,2%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 156 • Engagement : 5
<p>18 octobre 2021 Séance publique d'information</p>	<p><i>Facebook</i> - Taux d'engagement : 9,8%</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 4 724 (Non sponsorisé) • Engagement : 465

Dates et événements	Personnes rejointes
4 novembre 2021 Fin de la période d'information publique	Facebook - Taux d'engagement : 2,9% <ul style="list-style-type: none"> • Impressions : 889 (Non sponsorisé) • Engagement : 26

Note :

- Un taux d'engagement au-delà de 3% sur Facebook et LinkedIn est considéré comme bon, 5% et plus est considéré comme excellent ;
- Un taux d'engagement au-delà de 0,5% sur Twitter est considéré comme bon, 1% et plus est considéré comme excellent.
- Définitions :
 - Impressions : Nombre de personnes ayant vu une publication ;
 - Engagement : Nombre de réactions, commentaires, partages et clics sur une publication.

Pour en savoir plus sur le principe du taux d'engagement : <https://zenuacademie.com/marketing/statistiques-facebook/>

La séance d'information

Date	18 octobre 2021
Lieu	Gymnase de Sainte-Famille-de l'Île-d'Orléans Séance en mode hybride (site Web et page Facebook du BAPE)
BAPE : Animation	Shirley Bishop, conseillère senior en communication Karine Lavoie, conseillère en communication
Modérateurs	Rachel Rousseau, conseillère en communication Alexandre Tanguay, conseiller en communication
Initiateur du projet	Ministère des transports du Québec
Webdiffusion	45 visionnements
Durée	2 h 15
Nombre de questions posées	40

Les relations de presse

Un breffage média a été organisé sous forme de Facebook Live le 13 octobre 2021 à 11 h. À la suite de ce dernier, une entrevue a été accordée lors du bulletin de nouvelles de midi de *TVA Québec*, ainsi qu'une autre à la séance publique d'information du 18 octobre 2021 avec *Radio-Canada télé* de Québec.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. Le journal *Le Soleil* a publié deux articles : le premier, daté du 6 octobre 2021, reprenait le contenu du communiqué du BAPE publié la veille tandis que l'autre article du 14 octobre 2021 portait sur les répercussions du projet sur la faune aquatique, entre autres. Le site web du *FM93*, de même que celui de *Radio-Canada Québec* ont également mentionné le 13 octobre 2021 la tenue de la séance publique d'information. Le 19 octobre 2021, le *Journal de Québec* et le site web de *Radio-Canada Québec* ont publié un article sur les préoccupations soulevées par les citoyens à la séance publique d'information de la veille.

Les communautés autochtones

Des démarches ont été entreprises auprès de la communauté Huronne-Wendat de Wendake. Entre autres, un courriel proposant l'ouverture d'un centre de documentation dans la communauté a été envoyé à l'adresse courriel de la communauté. Le 5 octobre 2021, M^{me} Lori-Jeanne Bolduc, conseillère en aménagement du territoire, nous avisait par courriel qu'il n'était pas nécessaire d'ouvrir un centre de consultation, mais que la communauté souhaitait continuer de recevoir les communiqués sur ce projet.

Karine Lavoie

Québec, le 8 novembre 2021

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Shirley Bishop, conseillère senior en communication et Anne-Marie Gagné, coordonnatrice